

## Communiqué de presse

### Le secteur belge des aliments composés pour animaux élargit les contrôles des pesticides

Bruxelles, 16/08/2017

**Bruxelles – Depuis 2003, l'APFACA a élaboré un plan sectoriel de contrôle pour tous les contaminants qui peuvent influencer la sécurité alimentaire. Les pesticides, y compris Fipronil, en font partie intégrante. Depuis 2012, des contrôles sont également effectués afin de détecter la présence de Fipronil dans l'alimentation animale. Tous les contrôles (150 analyses par an) ont été négatifs jusqu'à présent. Les contrôles sont étendus aux ovoproduits destinés à l'alimentation animale.**

Après la crise dioxine, l'APFACA a pris l'initiative pour l'analyse des risques des matières premières destinées à l'alimentation animale. Toutes les matières premières sont sujettes à une analyse des risques approfondie, et les contaminants possibles dans le domaine de la sécurité alimentaire sont détaillés. Les analyses des risques ont été soumises à la validation de l'AFSCA et du comité scientifique de l'AFSCA. Tous les fabricants d'aliments composés pour animaux donnent l'utilisation des matières premières, et un nombre d'échantillons statistiquement représentatifs sont faits pour toutes les matières premières et tous les contaminants possibles.

Les échantillons sont envoyés aux laboratoires accrédités, où les analyses sont effectuées. Tous les résultats d'analyse sont contrôlés de manière centrale, et en cas de dépassement, les fabricants concernés sont contactés, et les actions nécessaires sont entreprises.

Tous les résultats d'analyse sont transmis annuellement à l'AFSCA.

Les pesticides font également partie intégrante du plan d'échantillonnage de l'APFACA. Chaque année, 150 échantillons sont prélevés et analysés sur plus de 500 pesticides différents. Fipronil fait partie des contrôles prévus depuis 2012. Tous les résultats se sont avérés négatifs jusqu'à présent : aucun dépassement n'a été constaté.

Dans le cadre des pratiques frauduleuses qui ont été mises en lumière, l'APFACA a élargi le plan de contrôle à tous les ovoproduits (poudre d'œufs, coquilles, graisses de volaille et autres produits).

Yvan Dejaegher ajoute : « Dans le secteur alimentaire pour animaux, tous les fournisseurs sont obligés d'être certifiés FCA. Aucune livraison ne peut être effectuée par un fournisseur qui n'est pas enregistré dans le système d'autocontrôle ». Yvan Dejaegher souligne : « Le secteur d'aliments composés pour animaux continue de soutenir l'approche verticale. Tous les maillons des chaînes d'aliments pour animaux sont impliqués dans l'autocontrôle, de sorte à le rendre efficace et à le maintenir ».



L'APFACA, l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés pour Animaux en Belgique, compte 160 membres. Ensemble, ils représentent 94 % de la production nationale. Le secteur compte plus de 3.600 travailleurs. Avec une production nationale de 7 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros, l'industrie des aliments composés pour animaux est le fournisseur le plus important des moyens de production pour l'agriculture.

**Note à la rédaction:**

Pour plus d'informations:

- Yvan Dejaegher: directeur général, +32 2 512 09 55 ou +32 477 31 88 75